

6^e infos

www.mairie6.paris.fr

Le bulletin d'information de la mairie du sixième arrondissement de Paris



EDITO

Cette nouvelle édition de 6^e Infos est destinée à vous donner les dernières nouvelles relatives à l'espace public et à l'action de la municipalité dans notre arrondissement : travaux dans les équipements municipaux, aménagement de l'espace public.

Par ailleurs, à l'occasion de la parution du nouveau guide des lieux culturels, il m'a semblé important de rappeler la spécificité culturelle du 6^e.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui au cours de cet été ont travaillé dans nos écoles, nos crèches et nos gymnases afin de les rendre encore plus accueillants pour celles et ceux qui les fréquentent toute l'année.

Bonne rentrée à tous.

Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement
Vice-Président du Conseil départemental de Paris

À NOTER

ÉLECTIONS RÉGIONALES

des 6 et 13 décembre 2015 :

Inscrivez-vous sur les listes électorales !

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2015 pour vous inscrire sur les listes électorales du 6^e arrondissement et participer à ce scrutin : par Internet mairie6.paris.fr, par courrier en joignant le formulaire Cerfa ou au service de la Population de la Mairie du 6^e.



LE BUDGET PARTICIPATIF

Au début de cette année, les Parisiens ont été invités à proposer des projets d'investissement pour leur arrondissement ou pour Paris pour un montant cumulé égal à 5% du budget d'investissement de la ville. Pour 2015, le budget participatif parisien est de 37 millions d'euros et le budget participatif des 20 arrondissements s'élève à 38 millions d'euros.

La Mairie du 6^e s'associe à la consultation qui aura lieu du 10 au 20 septembre et qui permettra aux Parisiens de sélectionner les projets qui seront mis en œuvre dans leur arrondissement et ceux retenus au titre de Paris.

Vous découvrirez dans le document les 7 projets retenus par la commission de sélection du 6^e arrondissement coprésidée par Jean-Pierre LECOQ et Pauline VÉRON, Adjointe à la Maire de Paris chargée du budget participatif. Les 3 premiers apparaissent comme les plus intéressants. A noter que le projet d'aménagement du terre-plein central du boulevard Raspail devra être précisé et son montant sans doute réévalué.

Compte tenu des enjeux, il est essentiel que vous soyez nombreux à participer à cette consultation soit en votant par internet : budgetparticipatif.paris.fr, soit en votant de façon traditionnelle dans l'un des 3 bureaux de vote implantés dans l'arrondissement et dont les adresses sont précisées page suivante.

Du 10 au 20 septembre, votez pour des projets qui seront réalisés à hauteur des crédits disponibles soit **641 500 euros** pour le 6^e arrondissement.



© Henri Garat/Mairie de Paris

LE BUDGET PARTICIPATIF POUR LE 6^e
→ **641 500 €**
→ **7 projets soumis au vote**



LE BUDGET PARTICIPATIF

Les projets dans le 6^e arrondissement

Les 7 projets soumis au vote des habitants du 6^e

A l'origine, 23 projets ont été proposés : les services techniques de la Mairie de Paris ont étudié chacun de ces projets. Certains ont été rejetés après expertise technique, les autres ont été retenus pour être examinés par une commission locale composée d'élus du 6^e et de conseillers de quartier en présence des représentants des services techniques.

Celle-ci s'est réunie le jeudi 11 juin et a retenu les 7 projets suivants qui seront soumis au vote des habitants du 6^e en septembre.

Projet n°1 / Restaurer la fontaine de la Paix

La fontaine de la Paix, située allée du Séminaire, est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Le coût des travaux -nettoyage de la façade, reprise du bassin, restauration des pièces décoratives mais aussi modernisation des installations techniques- serait de 150 000 €. Ce projet devra faire l'objet d'une étude plus aboutie.

Projet n°2 / Elargir les trottoirs de la rue des Saints-Pères

Cet élargissement, dont le coût est estimé à 515 000 €, concernerait les trottoirs côté 6^e entre le quai Malaquais et la rue Jacob.

Projet n°3 / Aménager le terre-plein central du boulevard Raspail entre la rue de Vaugirard et le boulevard du Montparnasse

L'aménagement et le verdissement du terre-plein central du boulevard Raspail, dans sa partie comprise entre la rue de Vaugirard et le boulevard du Montparnasse, s'élèverait à 550 000 €.

Projet n°4 / Créer un jardin partagé au square Ozanam

Le projet, d'un coût de 60 000 €, vise à créer un jardin accessible au public et animé par des habitants regroupés en association à but non lucratif. Une charte « Main Verte » et une convention d'occupation du domaine public devront être signées pour en préciser le mode d'exploitation.

Projet n°5 / Rendre piéton la rue Vavin

La piétonisation ponctuelle de la rue Vavin, entre la rue d'Assas et la rue Notre-Dame-des-Champs, pourrait être instaurée le week-end en intégrant la voie dans le périmètre de l'opération « Paris Respire » existant depuis plusieurs années autour des jardins de l'Observatoire. Le coût de ce projet est estimé à 20 000 €.

Projet n°6 / Faire de la rue des Beaux-Arts une zone semi-piétonne

L'élargissement des trottoirs de la rue des Beaux-Arts et l'instauration d'une zone de rencontre s'élèveraient au minimum à 270 000 €. Ce projet entraînerait la suppression de 31 places de stationnement et des aires de livraison existantes.

Projet n°7 / Végétaliser la place Saint-Michel et place Saint-André-des-Arts

Ce projet consiste à verdir la place Saint-Michel et la place Saint-André-des-Arts par l'installation de bacs à fleurs pour un coût estimé à 15 000 €.

77 projets d'envergure plus importante ont été également retenus au niveau Parisien.

VOTE EN SEPTEMBRE



Le vote des Parisiens sur ces projets sera organisé du 10 au 20 septembre sur le site budgetparticipatif.paris.fr ou via un bulletin papier qui pourra être déposé dans l'une des urnes présentes dans le 6^e arrondissement dans les lieux suivants :

- Mairie du 6^e, 78 rue Bonaparte
- Maison des Associations, 60 rue Saint André des Arts
- Bibliothèque André Malraux, 112 rue de Rennes.

Une urne mobile sera également présente lors du vide-greniers des Conseils de quartiers organisé place Saint-Sulpice le samedi 12 et le dimanche 13 septembre.

Tous les Parisiennes et les Parisiens pourront voter sans condition d'âge ni de nationalité
Pour les 2 niveaux de vote –parisien et arrondissement – les habitants choisiront un certain nombre de projets parmi la liste retenue pour chaque niveau.

Pour les projets d'arrondissement, chaque habitant ne pourra voter que dans un seul arrondissement, **celui de son lieu de résidence ou celui de son lieu de travail.**

Les habitants seront informés du vote au Conseil de Paris des projets retenus dans le cadre du budget participatif.

LES TRAVAUX D'ÉTÉ

dans les équipements municipaux

Comme chaque été, cette période est mise à profit pour réaliser des travaux indispensables à l'entretien et à la modernisation de nos équipements culturels, scolaires et sportifs ainsi que de nos crèches.

Cette année, on notera :



la mise en accessibilité totale du complexe sportif Vaugirard-Littré

(un gymnase de type B et 2 salles de sport)



la rénovation des toilettes et du labo photo de l'école élémentaire Vaugirard



la rénovation des baies et de l'ascenseur de la crèche Littré



C'est tout le groupe scolaire Littré ainsi que l'école maternelle Saint-André des Arts qui concentrent l'essentiel des travaux de mise aux normes et de rénovation ainsi que la crèche municipale de la rue de Fleurus



LES TRAVAUX D'ÉTÉ sur l'espace public

Chaussée du carrefour de l'Odéon

Pour cause de présence d'amiante dans la chaussée, la totalité des crédits de voirie ont été concentrés sur le carrefour de l'Odéon. **La chaussée a été également entièrement refaite entre le 20 et le 31 juillet.** Celle-ci avait beaucoup souffert ces dernières années et des travaux de réfection étaient devenus indispensables.



Étanchéité de la station de métro Saint-Germain-des-Prés

Les travaux s'achèveront début septembre, la dernière phase de travaux ayant lieu sur le trottoir côté église Saint-Germain. **La circulation automobile a été rétablie dès le lundi 13 juillet.**

Des travaux similaires ont démarré à la station RER Luxembourg. Ils doivent s'achever en décembre. La station Vavin a été concernée par des travaux d'étanchéité pendant l'été et la station Saint-Michel devrait l'être d'ici la fin de l'année.



Travaux Grdf sur tout le secteur Assas-Auguste Comte-Observatoire

Le 6^e arrondissement a connu ces dernières années de nombreuses opérations de modernisation et de sécurisation du réseau de distribution du gaz naturel. Ces interventions ont eu lieu sur des canalisations en tôle bitumée qui ne répondaient plus aux exigences de sécurité. A ce jour la quasi-totalité de ces canalisations a été remplacée dans le 6^e arrondissement. Les travaux s'achèveront fin août.

Les pavés des trottoirs de la rue Bonaparte

Une partie des pavés des trottoirs dont les jointures n'étaient plus satisfaisantes et qui représentaient donc un risque de chute pour les piétons, a été réfectionnée (entre la rue Jacob et le quai Malaquais).

À NOTER



JOURNÉE DE LA PROPRETÉ

**Lundi 5 octobre
Place Saint-Sulpice**

Les services de la Propreté organiseront une Journée de la Propreté à l'attention des scolaires du 6^e le lundi 5 octobre sur la place Saint-Sulpice.

Des agents de la propreté seront présents afin de faire découvrir aux élèves leurs métiers et les actions qu'ils engagent dans le 6^e arrondissement.

Durant l'année, de nombreuses animations à destination des élèves des établissements scolaires du 6^e ont été organisées dans les domaines du tri, de la propreté et de la prévention des déchets.

Le service de la Propreté sera également présent lors du vide-grenier des Conseils de quartier du samedi 12 et du dimanche 13 septembre. **Lors de l'édition 2014, plus d'un millier de personnes avait été sensibilisé au tri et 230 kg de textiles avaient pu être récupérés.**

DES AMÉNAGEMENTS pour mieux partager l'espace public

Aménagement de la rue Dauphine

La rue Dauphine telle qu'elle fonctionne aujourd'hui n'est pas très agréable pour celles et ceux qui l'empruntent. Les trottoirs côté droit sont étroits ce qui rend le cheminement des piétons difficile. Le stationnement des véhicules est quasiment impossible et les livraisons difficiles.

Depuis plusieurs années, Jean-Pierre LECOQ réfléchissait à un projet d'aménagement de la rue Dauphine corrigeant ces défauts.

Aussi, a-t-il validé cet aménagement qui s'inscrit dans le Plan vélo de la Municipalité parisienne. Il intègre notamment un élargissement des trottoirs côté droit, la création de plusieurs zones de livraison en lincoln, à l'image de ce qui a été réalisé rue de Rennes et une réduction à 30 km/h de la vitesse de circulation.

Le Maire du 6^e a rencontré courant juin les commerçants de la rue Dauphine afin de leur soumettre certains aspects du projet de telle sorte que l'aménagement fonctionne dans les meilleures conditions possibles.

Dès que le projet aura été définitivement validé par les services de la Mairie de Paris, les habitants de la rue Dauphine en seront informés. Les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année.

Zone de rencontre de la rue de Buci : mode d'emploi

Le Maire du 6^e a rencontré récemment les commerçants de la rue de Buci en présence de fonctionnaires du commissariat des 5^e et 6^e arrondissements. De nombreux sujets ont été évoqués comme celui de la circulation des piétons sur les trottoirs de la rue de Buci, du stationnement des deux-roues ou bien de la présence de groupes musicaux en soirée.

Par ailleurs, il semblerait que la zone de rencontre de la rue de Buci soit encore mal connue malgré la signalisation mise en place.

Il faut rappeler que les zones de rencontre –il en existe plusieurs dans le 6^e arrondissement- ne sont pas des zones piétonnes. Elles organisent la coexistence de l'ensemble des utilisateurs de la voie publique, tout en limitant la vitesse de circulation à 20 km/h et en donnant la priorité au plus faible sur le plus fort. Ainsi, le piéton a priorité sur le vélo, qui lui-même a priorité sur le deux-roues motorisé, ce dernier ayant priorité sur l'automobile.

Cette coexistence pas toujours simple à mettre en pratique dépend beaucoup des comportements de chacun.



À NOTER

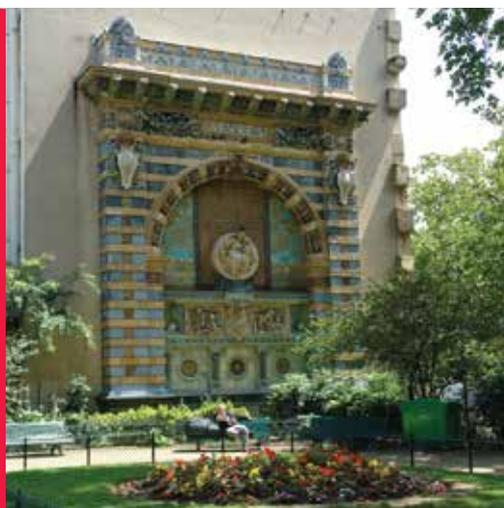
FERMETURE DU SQUARE FELIX DESRUELLE

Le square Félix Desruelle, situé à côté de l'église Saint-Germain-des-Prés, boulevard Saint-Germain, est fermé au public depuis le mois de mai.

Des fouilles archéologiques y sont actuellement réalisées, préalable à des travaux d'assainissement qui eux-mêmes précéderont d'importants travaux de restauration qui seront réalisés à partir du début de l'année 2016 dans l'église Saint-Germain-des-Prés.

Pour des raisons de sécurité, le square restera fermé jusqu'au printemps 2016. La stèle érigée dans le square en mémoire des petits enfants juifs déportés a été temporairement déplacée dans le square Laurent Prache.

Elle sera réinstallée à son emplacement d'origine lors de la réouverture du square Félix Desruelle au public.



LE STATIONNEMENT AUTOMOBILE

Tarifs et mode de paiement

Des tarifs en augmentation

Ficelée par sa promesse de campagne de ne pas augmenter les impôts, la Maire de Paris a dû se résoudre à augmenter fortement la quasi-totalité des tarifs municipaux qu'il s'agisse des tarifs de cantine, de ceux des conservatoires ou des centres d'animation.

Dans le domaine social, les Parisiens âgés doivent s'acquitter de très fortes augmentations de tarif pour obtenir le renouvellement de leur pass Navigo, constatant la désinvolture avec laquelle ils sont traités.

Quant aux tarifs de stationnement, ils font un véritable bond en avant ce qui ne manquera pas de poser des difficultés dès la rentrée à de nombreuses familles qui possèdent un véhicule et qui n'ont pas les moyens de louer une place de parking.

Nous souhaitons que dans l'avenir, la Mairie de Paris soit plus économe de l'argent des Parisiens et consacre l'argent nécessaire à un meilleur entretien de notre ville, qu'il s'agisse de la propreté de nos rues ou de l'entretien du domaine viaire.

Un nouveau mode de paiement

Un nouveau service facilite désormais le paiement du stationnement à Paris.

Depuis le 1^{er} juillet 2015 « P Mobile », le système de paiement du stationnement de surface par téléphone portable à Paris, est accessible aux automobilistes visiteurs, résidents ou professionnels partout dans Paris.

Grâce à ce système, il est possible de payer son stationnement sur voirie (visiteur, résidentiel ou professionnel) depuis son smartphone, sur Internet, ou par serveur vocal au 01 74 18 18 18.

L'application est disponible dès maintenant sur smartphone.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Il suffit de créer son compte lors de la première connexion. Puis, la marche à suivre est la suivante : une fois connecté, il faut entrer le code de l'arrondissement (c'est le code postal à 5 chiffres affiché sur les horodateurs ; chaque arrondissement a son code).

Il faut ensuite sélectionner le tarif qui est proposé en fonction de son statut (visiteur, résident ou professionnel) et choisir la durée, puis confirmer.

Un mode d'emploi apposé sur les côtés des horodateurs indique la marche à suivre et les codes des arrondissements concernés.



IL Y A ET IL Y AURA TOUJOURS UN « APRÈS » à Saint-Germain-des-Prés...

On entend parfois dire, de la part de personnes mal informées ou mal intentionnées, que Saint-Germain-des-Prés voit ses commerces culturels se réduire au profit de magasins de luxe ou de vêtements.

Rien n'est plus faux. Il suffit pour le démontrer de rappeler le nombre considérable de commerces culturels exerçant leur activité dans notre arrondissement.

Le 6^e compte actuellement 205 galeries d'art, 206 librairies, 250 maisons d'édition et 50 salles de cinémas ! Qui dit mieux ? Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, surtout si on les compare aux autres arrondissements : aucun ne peut rivaliser, dans aucun domaine.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, celui des galeries d'art, les deux arrondissements voisins, le 5^e et le 7^e, n'en comptent respectivement que 22 et 91 ! On est loin d'atteindre le niveau du 6^e. Sans parler du 19^e, où il n'en existe que 2...

Arrêtons donc de dire n'importe quoi. Ce n'est pas parce que quelques grandes enseignes s'y sont installées que le 6^e aurait perdu son âme... Contrairement à la chanson, il existe bel et bien un « après » à Saint-Germain-des-Prés !

En effet, nulle part ailleurs à travers le monde, sur un territoire aussi réduit, il n'existe une telle concentration de lieux culturels. Si l'on ajoute au nombre impressionnant de commerces culturels qui vient d'être rappelé la présence d'un nombre tout aussi remarquable, de théâtres, de musées ou de bibliothèques, ainsi que la présence de ces trois grandes institutions au rayonnement national et international que sont les Beaux-Arts, la Monnaie et l'Institut de France, sans oublier bien sûr l'incalculable patrimoine de nos édifices culturels à commencer par l'église Saint-Germain-des-Prés elle-même et le palais abbatial, alors force sera de constater que le 6^e reste l'arrondissement des arts et des lettres par excellence et qu'il n'est pas prêt d'être concurrencé !

N'en déplaise aux passésistes adeptes du « c'était mieux avant » et aux rétrogrades qui se complaisent dans la lamentation et qui prétendent faire « revivre » on ne sait quel « ADN » du quartier qui aurait soi-disant disparu, notre arrondissement demeure un creuset culturel unique en son genre, et bien vivant !

Pour notre part, nous préférons les actes aux paroles et aux incantations. C'est pourquoi le Maire du 6^e Jean-Pierre LECOQ a obtenu que dans le quartier les librairies puissent ouvrir le dimanche. C'est aussi la raison pour laquelle nous aidons concrètement toutes les manifestations comme le Parcours d'art contemporain, le Parcours des arts premiers, le festival de jazz, ainsi que tous les événements consacrés aux arts plastiques ou à la photo qui se mobilisent réellement, non pas pour faire « revivre » Saint-Germain-des-Prés, mais tout simplement pour le faire « vivre », et c'est là l'essentiel...



La nouvelle édition du Guide des lieux culturels publié par la Mairie du 6^e vient de sortir

Car ce qui compte avant tout c'est de permettre au 6^e arrondissement, non seulement de maintenir son rang culturel, mais aussi et surtout de le renforcer en lui donnant l'occasion de s'adapter au changement et de s'ouvrir à la modernité. En ne se contentant pas de se référer à son passé, aussi glorieux soit-il, dont il ne faudrait pas oublier d'ailleurs qu'il ne se résume pas aux années 1945 et 50 mais qu'il remonte au sixième siècle de notre ère, très précisément à l'an de grâce 558, date de création de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés...



Olivier PASSELECQ

Adjoint au Maire chargé de la culture et de la communication

LES TRIBUNES POLITIQUES

Majorité municipale du 6^e

Les Républicains et Apparentés

La politique de logement de la Mairie de Paris est dispendieuse et inefficace.

La Mairie de Paris dépensera, pendant la mandature, 3 milliards d'euros pour livrer 7 000 logements sociaux par an, prix d'un engagement politique avec les communistes.

Les nouveaux logements sociaux parisiens sont construits à des prix très supérieurs à la moyenne nationale, pour la plus grande joie d'architectes mégalomanes. Une tour de 17 étages vient d'être livrée avenue de France, dans le 13^e arrondissement. « Sa peau de titane reprend l'exacte nuance de vert du jardin des mousses à Kyoto » indique, sans rire, son architecte. L'immeuble recouvert de plantes sera aussi « une étape bienvenue pour les oiseaux, dans le « corridor parisien de la biodiversité »...

Mais les logements neufs ne représentent que la moitié des livraisons, le reste étant constitué de rachats de logements privés occupés y compris au sein de copropriétés existantes.

Cette politique, qui permet d'afficher l'objectif annuel de « nouveaux » logements sociaux, est absurde et dangereuse.

Absurde, parce qu'elle ne règle rien. Les locataires concernés sont transformés en « bénéficiaires de logement social » alors qu'ils n'avaient rien demandé. La conséquence en est la dégradation de l'entretien de leur immeuble et l'augmentation de logements inoccupés (jusqu'à 30%). La prétendue « mixité sociale » conduit souvent à l'arrivée de familles « à problème ».

Dangereuse, parce qu'elle chasse les classes moyennes, transformant Paris en une ville où il ne restera à terme que « les ménages aisés et les très aidés ». Arguant d'un quota de logements sociaux à réaliser par arrondissement, ce qui ne repose sur aucun fondement juridique puisque la part de logements sociaux ne s'apprécie qu'au niveau de chaque commune, la Mairie de Paris veut même transformer en logements sociaux la moitié de « l'îlot Saint-Germain », l'ancien site du Ministère de la Défense dans le 7^e arrondissement, qui devait être vendu pour financer les besoins des Armées !

La politique du logement, comme celle des transports, de l'emploi et de l'environnement, ne peut faire l'objet que d'une vision globale au niveau du Grand Paris. Ce sera, souhaitons-le, une dimension majeure du débat régional de la fin de l'année.

Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement

Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris

Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire

Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire

Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement

Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement

Apparentée : **Arielle BEAUCAMPS**, Adjointe au Maire

UDI

Dans moins de trois mois auront lieu les élections régionales. Leur enjeu sera essentiel : la reconquête de l'Île-de-France. Objectif tout à fait réalisable si la droite et le centre savent rassembler leurs forces, comme ce fut le cas lors des départementales de mars, où l'UMP et l'UDI ont rem-

porté une éclatante victoire grâce à leur union sans faille, et comme ce fut le cas l'année dernière lors des municipales, où la liste conduite par Jean-Pierre LECOQ a remporté, avec le concours du Modem, les 3 sièges de Conseillers de Paris.

Aujourd'hui, Les Républicains ont remplacé l'UMP et c'est avec eux qu'il faut conclure une alliance si l'on veut proposer aux franciliens une vraie possibilité d'alternance.

Dans ce combat pour l'Île-de-France, l'UDI ne manquera pas d'affirmer les valeurs de solidarité et d'humanisme qui lui sont chères et qui apporteront à n'en point douter une valeur ajoutée à la campagne électorale qui va se dérouler à Paris et dans les 7 autres départements de la Région.

Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement

Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement

Apparenté : **Olivier PASSELECOQ**, Adjoint au Maire

Fédération Nationale des Élus Républicains et Radicaux (FNERR)

Modem

La COP21 se tiendra à Paris à l'automne, elle est l'occasion de rappeler notre engagement renouvelé pour les questions environnementales. Les élus démocrates ont défendu le plan Air dans la capitale et proposeront un plan régional, car la pollution ne s'arrête pas aux frontières du périphérique.

C'est l'ensemble de nos modes de vie, de nos relations sociales et de nos priorités que les questions environnementales nous conduiront à repenser collectivement. Le Mouvement démocrate est engagé dans cette réflexion et y prendra toute sa part.

Dans notre arrondissement, nous avons accompagné la semaine du climat en juin. Elle a mis en relation les associations, les librairies et les cinémas, les universités et les écoles. La semaine s'est achevée par un dialogue des politiques avec les jeunes organisé au Sénat et par une course caritative.

Les élus démocrates poursuivront cet effort d'information et de recherche de solutions collectives et soutiendront les projets locaux en faveur de l'environnement.

Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire

Marielle DE SARNEZ, Députée européenne, Conseillère de Paris

Groupe Socialiste

Avec cette mandature, le lancement inédit du « Budget Participatif » permet à chaque parisien de proposer des projets d'amélioration de sa vie quotidienne.

Consultez les projets en cours sur www.budgetparticipatif.paris.fr !

Dès la rentrée, vous serez invités à soutenir vos dix préférés pour le 6^e et pour la Ville.

Préparez-vous courant décembre à proposer de projets nouveaux ! Au total, Paris consacrera 500 m€ à des investissements à votre initiative. Je vous en reparlerai dans ma Lettre de rentrée. N'hésitez pas à me contacter : juliette.raoul-duval@paris.fr

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement